



Monstre : définition (6e), cours et exercices corrigés

Comprends la définition du monstre en 6e : cours clair, méthode en quatre étapes, exercices progressifs, correction détaillée et PDF à imprimer.

orthographe-français

6e

Correction

Exercice 1. comportement, normes. Le mot « jardin » est l'intrus : il ne convient pas au sens.

Exercice 2. géant, titan, créature, colosse. Voisin et ruisseau n'évoquent ni la taille ni l'étrangeté.

Exercice 3. a) faux ; b) vrai ; c) vrai ; d) vrai. Un monstre surprend, mais il n'est pas forcément mauvais.

Exercice 4. a) propre ; b) figuré ; c) propre ; d) figuré. Le sens figuré compare une personne à un monstre.

Exercice 5. a) monstre ; b) monstre. L'adjectif "monstre" est invariable.

Exercice 6. Exemple : « Ce roi est un monstre de cruauté. » Le mot exprime un excès hors norme.

Exercice 7. a) lion, chèvre, serpent. b) La peur : les bergers s'enfuient. c) Son corps mêle trois animaux, sans rien d'humain.

Exercice 8. Vérifie trois critères : un corps hybride (« un buste d'ours, des ailes de hibou »), une action (« il rôde ») et une émotion (« les villageois tremblent »). Toute réponse qui les réunit est valable.

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)